LES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Durée : 1 jour (7 h)

Présentation et tour de table (9h-9h30)

• 1ÈRE PARTIE (9H30-12H00)

Les sources du droit et la hiérarchie des normes

> La constitution
> Le droit Européen
> Le code du travail
> Les conventions collectives de branche, les accords d'entreprise et leurs articulations
> Le règlement intérieur de l'entreprise
> Les usages accords atypiques et engagements unilatéraux de l'employeur
> Le contrat de travail

• 2ÈME PARTIE (13H30-16H30)

Les statuts et moyens alloués par voie d'accord

> Désignation des représentants de proximité
> Protection des représentants de proximité
> Crédit d'heure
> Temps de trajet

Les domaines de compétence des représentants de proximité

> Les réclamations individuelles et collectives des salariés
> Les questions relatives à la santé et à la sécurité des salariés

Conclusion et questions diverses (16h30-17h)

OBJECTIFS :

- Développer les compétences nécessaires d'un représentant de proximité

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Recours au vidéoprojecteur et paperboard
- Support de formation
- Fiches techniques/documents types selon les nécessités du mandat

PUBLIC VISÉ :

- Représentants de proximité

PRÉREQUIS :

- Aucun